

26 février 2015

Des enfants de Freneuse-sur-Risle veulent sauver le monument aux morts



Les 19 élèves de la classe unique de la commune qui vont rénover le monument aux morts dans le cadre du concours national réunissant 25 classes de l'Hexagone

Seules 25 classes sont concernées en France... dont une à Freneuse-sur-Risle ! Les écoliers de la classe unique de la commune participent au projet « J'aime mon patrimoine ». Il a pour objectif de favoriser l'ouverture et la découverte de l'héritage culturel. Freneuse-sur-Risle est la seule école de Haute-Normandie à y participer. Elle va concourir aux côtés d'établissements de toute la France, répartis dans 13 régions. Vingt et un sont situés en zone rurale, quatre relèvent de l'éducation prioritaire.

Rénover un bâtiment du patrimoine

« L'an dernier, nous avons déjà commencé à travailler sur le côté historique du monument aux morts à travers la Première Guerre mondiale, explique la directrice, Nadège Brigaud. Ce concours a pour but de monter un projet de rénovation d'un bâtiment du patrimoine de la commune [non protégé au titre des Monuments historiques, Ndlr]. Nous avons donc choisi le monument aux morts. »

« J'aime mon patrimoine », organisé par la Fondation du patrimoine, la Fondation Culture & Diversité et Fimalac, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est un outil de sensibilisation des enfants au patrimoine, à travers un projet pédagogique mené et accompagné par les professeurs des écoles volontaires.

« Nous travaillons sur ce que l'on peut améliorer sur le monument. Propreté, enlèvement des obus qui entourent l'obélisque, ajout d'une sculpture. Celle-ci représentera une terre avec une farandole d'enfants qui la protège, accompagnée d'une colombe. » Pour les 19 élèves, ce travail sera enrichi par une recherche généalogique du nom des Poilus inscrits sur le monument aux morts, afin qu'ils soient plus que de simples noms. Des panneaux explicatifs seront élaborés et implantés dans la commune.

Évidemment, tout ceci à un coût ! Même si l'école gagnait la dotation, il faudrait rémunérer les entreprises. Reste donc à solliciter et convaincre le conseil municipal. Les communes lauréates devront réaliser les travaux de restauration de l'élément patrimonial choisi dans un délai d'un an à compter de la réception du prix.

La Fondation du patrimoine révèle la diversité des projets reçus : lavoirs, fresque, vieux ponts, fontaine, horloge, vitraux... Trois projets seront récompensés cette année, avec une dotation totale de 16 000 €, dont 6 000 € pour le grand prix, 5 000 € pour une mention spéciale récompensant une école relevant de l'éducation prioritaire, et 5 000 € pour une mention spéciale récompensant une école en zone rurale.

http://www.paris-normandie.fr/detail_communes/articles/2627372/prets-a-aimer-le-patrimoine#.VPApFPmG-0t